

# Commune de Champ le Duc

## Compte rendu du Conseil municipal du 4 novembre 2014

**1. Le compte rendu du conseil municipal du 22 septembre 2014 est approuvé à l'unanimité.**

**2. SMIC 88 (Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale des Vosges) :**

- Vote à l'unanimité pour participer à la création d'un groupe d'achat de signatures électroniques par le SMIC en vue du PESV2 au 1<sup>er</sup> janvier 2015.
- Approbation pour l'adhésion de nouvelles communes au SMIC.

**3. Travaux de la rue du 5 Septembre 1944 pour le réseau d'eaux pluviales.**

A l'unanimité l'entreprise BOULAY a été retenue pour les travaux.

**4. ONF : rattachement des parcelles section AH n°71 et section A n°91 au régime forestier :**

- Section A n°91 : approbation pour le rattachement au régime forestier.
- Section AH n°71 : mise en attente de décision.

**5. Convention entre les 3 communes du RPI (Champ Le Duc, Beauménil et Fiménil) pour la répartition des charges de la garderie cantine :**

Présentation de la convention avec les nouveaux barèmes.

**6. Recensement de la population 2015 :**

Mme Brigitte COLIN sera l'agent recenseur.

« Offrons-lui un bon accueil ».

## **7. Baux ruraux :**

Un courrier a été envoyé aux anciens locataires pour leur reconduction, tous ont accepté sauf un qui ne souhaite pas le reconduire.

Un vote du conseil a été soumis pour accepter ce renouvellement :

- 1 contre
- 1 abstention

## **8. Indemnité du percepteur :**

Vote à l'unanimité pour la reconduction de l'indemnité avec la même somme que l'année passée.

## **9. Questions diverses :**

- 3 jeunes filles de classe de 3<sup>ème</sup> vont effectuer des stages, 2 seront en garderie et 1 sera en mairie.
- Heures de formation de stage BAFA d'une C.A.E. : les heures effectuées seront déduites de son temps de travail (à récupérer).  
Il en sera de même pour la personne qui fera son stage B.A.F.P. en 2015.
- Une convention sera établie pour la location de la salle des écoles pour y faire du théâtre.
- Travaux sur le pont de la Ménire : renvoi du dossier à la Communauté de Commune.
- Mariage pour tous : voir le courrier en mairie.
- Remerciement des associations pour les subventions versées par la commune.
- Lettre de l'association des maires pour les besoins ruraux.
- Nuisances sonores : des mesures vont être prises.
- Etude de travaux en cours pour les rue Charlemagne et rue Champ Thuriot.
- Fêtes de fin d'année : construction d'une dizaine d'étoiles pour l'embellissement du village.
- Repas des anciens : il aura lieu le dimanche 30 novembre à la salle St Nicolas.